

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DÉCEMBRE

Le mercredi 12 décembre dernier, dans les nouveaux locaux du siège, les élus de la Communauté de communes du Minervois au Caroux en Haut-Languedoc ont participé au dernier Conseil Communautaire de l'année 2018.

L'ordre du jour comportait comme toujours de nombreux points. Concernant la culture, une partie de la programmation culturelle de décembre 2018 à juin 2019 a été validée. La nouveauté cette année, c'est qu'elle sera complétée par une partie relevant de la programmation des associations ayant répondu à l'appel à projets.

Autre point à l'ordre du jour, les déchets. Le Conseil a donné un avis favorable au Plan Régional Occitanie de Prévention et Gestion des Déchets, compatible avec son propre Plan Local de Prévention des Déchets. L'essentiel de la discussion a porté sur la nécessité d'améliorer la qualité du tri : en effet, un mauvais tri entraîne des surcoûts pour la CdCMC, et donc pour les habitants.

Au sujet de l'Eau, il a été proposé au Conseil de se prononcer sur le transfert de la compétence Eau/Assainissement des Communes vers la Communauté. Une délibération de principe dans laquelle les conseillers ont à l'unanimité fait part de leur opposition à ce transfert.

Parmi les points rajoutés à l'ordre du jour, il a été question de Gémapi : suites aux intempéries d'octobre, un gros programme de travaux est engagé dans la vallée du Jaur avec le Syndicat des Vallées de l'Orb et du Libron et fait l'objet d'une demande de subvention au titre de la Dotation de Solidarité en faveur des collectivités touchées par des événements climatiques.

Par ailleurs, le président a souhaité dire un mot sur les finances de la collectivité. Il a salué les efforts fournis par les services, qui ont respecté des consignes strictes en matière de budget, et ont permis d'améliorer la situation financière. L'objectif visé reste la stabilisation de la situation à l'horizon 2020, pour que les finances de la collectivité permettent d'envisager plus sereinement des investissements.

La réunion s'est terminée par un moment solennel autour de Jean-Pierre Barthès, maire de Aigues-Vives, et Pierre Donnadieu, maire de Pardailhan : la remise des Mariannes de marbres, symbole de leur engagement et de la longévité de mandat de ces deux édiles.

www.cc-minervois-caroux.fr